

Pléneuf Val-André

magazine municipal



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Zoom sur

L'ouverture de l'Espace France Services



Portfolio

Bilan de saison



Le point sur

L'aménagement
de l'Amirauté



Agenda

Les rendez-vous
de l'automne

JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

Le patrimoine maritime
DE DAHOUËT

DIMANCHE
19 SEPTEMBRE
2021

Expositions
sons et cartes postales
Visites guidées
Sorties en mer





Chères Pléneuviennes, Chers Pléneuvien,

La saison 2021 a permis de nouveaux rendez-vous comme les visites du rucher pédagogique, les brocantes du Val-André, le cinéma en plein air, sans oublier le feu d'artifice du 14 juillet sur la plage qui a attiré des milliers de spectateurs.

L'évolution des normes sanitaires nous a également contraints à nous adapter. Nous avons dès lors pris la décision d'ouvrir un testodrome COVID-19 à la salle du Guémadeuc avec 150 à 215 tests/jour afin que les commerçants et les restaurateurs puissent accueillir leurs clients en respectant les contraintes qui leurs sont imposées.

Le 25 janvier 2019, l'association pour la Qualité de la Vie à Pléneuf-Val-André (AVA) a engagé un recours contre le plan local d'urbanisme (PLU) visant à contester le classement du parc de l'Amirauté et à rendre inconstructibles tous les hameaux de la ville à savoir : « Les rues », « Cargré », « Saint-Mathurin », « La ville Berneuf », « La Caderie », et le « Temple ».

Le 12 janvier 2021, la Cour Administrative d'Appel de Nantes a rendu un arrêt qui rend inconstructible les hameaux « Saint-Mathurin » et « Le Temple », avec le risque à l'avenir que les autres hameaux soient également déclarés inconstructibles. Dans cette même décision, le parc de l'Amirauté a été reclassé en Espace Boisé Classé (EBC), limitant les projets d'Aménagement de la villa Charner.

Cette décision lourde de conséquences pour le développement de notre commune a conduit de nombreux propriétaires à voir leurs terrains devenir inconstructibles, empêchant ainsi la venue de nouveaux habitants. D'autres se sont vus régler des droits de succession sur des terrains subitement devenus inconstructibles.

Face à de tels enjeux, et à la demande de nombreux habitants, nous avons engagé un pourvoi devant le Conseil d'Etat, afin d'obtenir que les hameaux redeviennent constructibles, mais aussi que le projet d'aménagement de la villa Charner puisse être mené à son terme.

Notre commune est soumise à de nombreuses obligations en matière d'urbanisme et de logements sociaux. Cette inconstructibilité impacte inévitablement à la hausse le prix de l'immobilier, dissuade de nouveaux habitants de s'installer sur notre commune avec l'effet que l'on connaît sur la baisse des effectifs dans les écoles.

Au surplus, nous risquons de perdre notre droit de préemption urbain et de devoir payer une amende de 70 000 € / an si nous n'atteignons pas l'obligation de logements sociaux fixés par la loi.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la commune a obtenu le label « Espace France Service ». Ce qui permettra en mairie, puis à la fin des travaux dans l'ancienne perception, d'être accompagné pour accéder à un ensemble de services publics de l'Etat (impôts, CAF, pôle emploi, etc.). Nous souhaitons renforcer ces services par l'obtention de l'autorisation de délivrance des pièces d'identité.

Dans les prochains mois, nous engagerons une démarche de labélisation de Dahouët en port d'intérêt patrimonial (PIP). Cela permettra de valoriser et de renforcer les atouts touristiques et maritimes des vieux grèements et de notre commune.

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous,

Pierre-Alexis Blévin

Maire de Pléneuf-Val-André

Sommaire

- 4 Dans ma ville
- 7 Initiatives locales
- 8 Zooms
- 12 Vie associative
- 13 Opinions
- 15 Prochainement
- 16 Etat civil
- 16 Urbanisme

Suivez-nous sur



Directeur de la publication

Pierre-Alexis Blévin, Maire

Rédaction

Mairie de Pléneuf-Val-André, service communication, culture, événements

Crédits photos

Dominique Denis, Joëlle Esteffe, Jean-Pierre Gloro, SABA architectes, service communication/culture/événements Mairie Pléneuf-Val-André, François Zimmermann, Freepik.

Conception et réalisation graphique - Impression

RoudennGrafik - Plérin - 02 96 58 02 03
Labellisée Imprim'vert

Magazine imprimé à 2900 exemplaires



Retour en images sur la saison



Lancement des Brocantes du Val-André

Ce nouveau rendez-vous dans l'écrin du parc de l'Amirauté séduit la vingtaine de brocanteurs tout comme les heureux chineurs et promeneurs du dimanche. A noter dans vos tablettes : le 3^e dimanche de chaque mois tout au long de l'année.

Cinéma de plein air

Pour cette première, une centaine de spectateurs a profité du dernier film de Jean-Pierre Bacri "Le sens de la fête" sur la pelouse du complexe sportif du Pont Gagnoux. Une sympathique expérience, à réitérer sous un ciel plus clément - la météo n'était pas très engageante...



Les Nocturnes du mercredi

Malgré la mise en œuvre du pass sanitaire à partir du 21 juillet, le public était au rendez-vous de cette seconde édition des Nocturnes. Merci aux artistes qui ont investi l'esplanade des Régates, les rues et les terrasses des bistrots, ainsi qu'aux services techniques et de police municipaux pour la facilitation de ces temps forts de l'été.



Les dimanches en fanfare

Musiques festives, participatives et chaleureuses ont ensoleillé la digue en cette saison toujours éprouvée par la pandémie. Des airs de liberté et de partage sur la route du retour de la plage pour profiter des belles soirées d'été.



Place aux Mômes

La 9^e édition du festival jeune public - toujours attendue par les autochtones, a aussi ravi les vacanciers qui ont été nombreux à chaque séance, même en cas de repli salle du Guémadeuc. Autant de moments de légèreté et d'évasion grâce à cette programmation coordonnée par le réseau Sensation Bretagne.



Lancement des visites du rucher pédagogique

Les apiculteurs locaux, réunis au sein de la nouvelle association "PVAbeille" ont proposé en août les premières visites du rucher mis en place conjointement avec les services techniques municipaux : une expérience riche en enseignements sur l'organisation et le fonctionnement de la ruche.

Tournoi international de tennis de l'Amirauté

Limité à 5 jours par précaution par rapport aux mesures sanitaires, le tournoi a réuni 44 joueurs (31 hommes et 13 femmes) familiers du circuit international. Une centaine de spectateurs étaient réunis mercredi 11 août après-midi lors des finales sous le soleil parc de l'Amirauté. Calvin Hemery n° 54 français (ex 116 mondial en 2019) et Mallaurie Noël n° 21 française (471 mondiale) ont remporté le tournoi.



Cap Armor et Cap Sports



Près de 2000 inscrits ont profité des animations estivales. Parmi les plus populaires : on retrouve les activités "classiques" - badminton, football, beach volley et renforcement musculaire ; parmi les nouveautés plébiscitées : échecs, théâtre, tennis, cluedo et origamis.

Dans le nouveau collège Jean Richopin

Après deux ans de travaux, les 300 collégiens et l'équipe des 25 enseignants, 4 surveillants et 7 personnels départementaux ont désormais le plaisir de travailler dans des locaux très lumineux à dominante bois. L'agence Colas et Durand a conçu une architecture sobre et élégante, qui favorise un éclairage naturel abondant dans les grands espaces ouverts, tout comme dans chaque entité fonctionnelle. Les salles de classe à l'étage sont toutes équipées de vidéoprojecteurs, et la classe à horaires aménagés en musique pourra présenter ses créations dans une belle salle "auditorium" accessible depuis le boulevard Kennedy. Un environnement encourageant pour s'investir dans la préparation du brevet des collèges ! A noter que le taux de réussite au brevet en juin 2021 est déjà de 93,5 %.



Groupe scolaire André Guigot



C'est reparti pour une nouvelle rentrée pour les 7 classes du groupe scolaire - 3 classes en maternelle et 4 en primaire. L'équipe enseignante reste inchangée et aura à cœur de conduire les élèves vers la réussite et le bien-être à l'école tout au long de l'année scolaire, précise la directrice Joëlle Esteffe qui reste toute l'année disponible pour recevoir les nouveaux parents. De nombreux projets ont pu être réalisés l'année passée malgré la crise sanitaire, pour la plus grande satisfaction des enfants et des familles. La soirée chorale de fin d'année, en extérieur, avait des airs de fête de la musique, pour le plus grand plaisir du public. Les «grands» croisent d'ores et déjà les doigts pour pouvoir enfin partir en classe de découverte pendant une semaine. Chacun se projette dans cette nouvelle reprise pleine de promesses et de fortes attentes.

A l'école Saint-Sébastien

Les effectifs de l'école primaire restent stables avec 102 élèves répartis sur 4 classes. Madame Rault intègre l'équipe en CM1-CM2. L'équipe réunie les 31 août et 1er septembre pour préparer l'accueil des élèves, dans la perspective d'harmoniser les compétences à acquérir sur les différents cycles, va travailler cette année autour du thème : "où habites-tu?". Une thématique qui va permettre de multiples déclinaisons adaptables à chaque niveau, explique Wilfried Guillemain, chef d'établissement : "Découverte des pays, des régions, des départements, mais aussi, les lieux de vie des animaux, ou encore localisation géographique des rues de Pléneuf (l'histoire, le sens). Ceci devrait nous permettre de préparer une fête avec nos familles, autour d'une exposition et des chants, voire des danses. Pour cela, nous comptons bien faire jouer notre atout de groupe scolaire. Notre professeur d'éducation musicale du collège Monsieur Savidan, alias Metodi pour les aficionados de l'émission The Voice, sera de la partie pour accompagner également les élèves à leur participation à "chœurs d'écoles". Sur le cycle 3, les élèves de CM1, mais plus encore de CM2, goûteront progressivement à la vie collégienne par les diverses interventions qui leur seront proposées en maths, anglais, français, éducation musicale, EPS, ... Dans le courant de l'année, un jardin pédagogique verra le jour pour poursuivre le projet du groupe scolaire engagé dans la démarche de développement durable (E3D, objectif niveau 3).

Rappel de la réglementation bruit et voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h





28, Quai des Terre Neuvas
contact : 06 08 57 89 57
Groupe Facebook :
la galerie de Dahouët

La galerie de Dahouët

Dans le prolongement du succès des expositions d'été lancées en 2019, Franck Audouard et Caroline Le Duc ont proposé à Bruno Hamon, brocanteur, et Frédéric Le Guével de pérenniser l'aventure. L'équipe décide ainsi d'ouvrir le lieu toute l'année, avec aménagement du jardin sous forme de patio, pour la partie brocante où les antiquités et décorations y sont particulièrement mises en valeur. Dans cet espace extérieur, Bruno Hamon vous fera découvrir ses pièces architecturales et meubles de métier dénichés au gré des 5000 km qu'il effectue en moyenne chaque mois ! Côté peinture, Frédéric Le Guével propose une nouvelle série de marines abstraites, toiles hyper réalistes tramées de couleurs et de lumières, dans le sillage de son ami peintre Christian Soto.

Ce lieu historique appartenant à une famille d'armateurs, est une véritable invitation à chiner au milieu des mobiliers décorés par Caroline Le Duc mais également ses créations, peinture sur différents supports, carte marine, verre, bois flotté,... De son côté Franck Audouard expose des meubles anciens entièrement restaurés ainsi que les incontournables «Adirondack», une collection de meubles de jardin. Les modèles Ouessant, Bréhat, Molène, ou encore Adirondack, chaises pliantes, et table basse agrémenteront terrasses et vérandas.



Contact :
Magalie Gouezel
06 17 89 85 35
Facebook : Lovelit Val André

Lovelit

Si vous souhaitez vivre une expérience hors du commun, rendez-vous à La Henriade où Magalie et Patrick vous accueillent dans leurs cabanes en bois ! En complémentarité de leur exploitation agricole et à la suite de leur expérience en tant que gérants d'une auberge de jeunesse, ils ont souhaité continuer l'activité avec le développement de chambres d'hôtes et hébergements insolites. Vous pouvez retrouver la Lovelit, cabane en bois ronde, installée sur pilotis avec terrasse depuis laquelle vous pourrez profiter d'un petit déjeuner avec vue sur la baie. Une chambre d'hôte est également proposée dans leur maison ainsi qu'une petite casa en bois de 4,9 m².



Restaurant Le Bevan Dahouët

Depuis cet été, le Bevan vous accueille quai des Terre-Neuvas. Mathieu, ancien chef dans des palaces parisiens et Sarah, ancienne commerciale, ont choisi de s'installer à Dahouët pour partager leur cuisine. Animés par l'envie de vous accueillir dans un cadre chaleureux de partage et de convivialité, leur cuisine simple et efficace parle à tout le monde. Ayant travaillé la cuisine landaise pendant des années, vous retrouverez dans leur carte des produits locaux cuisinés avec le relief du Sud-Ouest.

22, Quai des Terre Neuvas
Contact : 02 96 72 96 92 / bevan.restaurant@gmail.com / Facebook : Bevan Restaurant

Cuisine japonaise au food truck Maki'O Sushi



Tous les vendredis de 15 h 30 à 19 h, sur le port de Dahouët vous pouvez retrouver le camion du traiteur japonais Maki O. Au menu, une cuisine familiale traditionnelle de Osaka au Japon, parfois revisitée avec des produits français.

Tous les produits sont faits le jour même de la vente et garantis sans poisson cru !

Contact : 06 33 59 24 89
www.makiosushi.fr
Facebook : Maki'O Sushi

Testodrome COVID-19



OUVERTURE DE L'ESPACE FRANCE

France Services

Un nouveau modèle d'accès aux services publics

Quelque soit l'endroit où vous êtes, en ville ou à la campagne, vous êtes accueilli dans un lieu unique et vous accédez aux services publics. Des personnels disponibles et informés sur les démarches administratives vous orientent et vous accompagnent pour vos demandes.

Au terme d'un audit réalisé par l'AFNOR de notre Espace France Services (EFS) et de son organisation matérielle et humaine, le Ville a obtenu le label avec les encouragements de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Depuis le lundi 2 août, les usagers peuvent être accompagnés afin d'accéder aux informations sur les différents services réunis. L'accueil se fait provisoirement 24 heures par semaine dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Pléneuf-Val-André, dans l'actuelle salle du Conseil municipal.

L'Espace France Services définitif ouvrira ses portes à l'automne prochain,



dans les locaux de l'ancienne Trésorerie Publique, actuellement en travaux de réaménagement et d'embellissement. Ce nouveau service municipal sera donc installé dans ces anciens locaux, rue Georges Lebreton. Il comprendra :

- 3 bureaux réservés au traitement des demandes par les agents en poste et aux permanences assurées par les partenaires

- 1 bureau réservé aux visioconférences
- 1 espace numérique à disposition des usagers (2 postes informatiques et 1 tablette)
- 1 salle de réunion dédiée à des ateliers thématiques et des conférences.

Des animateurs France Services pour quelles missions ?

- communiquer une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions)
- mettre à disposition les outils informatiques et vous accompagner dans leur utilisation (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)
- vous aider dans vos démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne)

- essayer de résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur

L'équipe de l'EFS est composée de deux animateurs France Services (Benoît RENAULT, Noëlle THOMAS), d'une conseillère numérique (Laura JARNET). Le CCAS intégrera ce nouvel espace et un agent social vous accueillera (Nelly BOUJARDINE).



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

L'inclusion numérique

Une mission au cœur de France Services

Les espaces France Services sont aussi des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.

En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, l'animateur France Services l'accompagne pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à son dossier, réaliser des pro-

cédures en ligne, utiliser le service de visioconférence, etc.

La conseillère numérique mettra en place des ateliers suivant les besoins et les demandes exprimés par les usagers tout au long de l'année.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Actuellement quel financement ?

Pour stabiliser les conditions de financement du réseau France Services, chaque structure labellisée bénéficie d'une subvention de 30 000 euros par an.

Les dépenses liées à la formation des agents, à l'animation du réseau et au déploiement des outils informatiques sont également prises en charge.

Quels partenaires ?

L'Espace France Services de Pléneuf-Val-André travaille avec 8 partenaires nationaux :

- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- La Direction générale des finances publiques
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
- La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

- La MSA.

Par ailleurs, ce lieu regroupera les permanences déjà existantes sur Pléneuf-Val-André : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), assistante sociale, infirmière, Mission Locale, conciliateur de justice et Finances publiques.

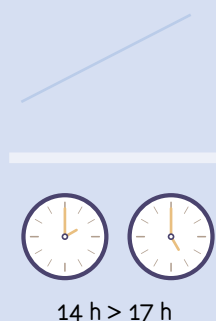
A ce socle de services garantis, pourront s'ajouter des services complémentaires déployés par des collectivités, des associations et l'Etat.

Infos pratiques :

Espace France Services
Hôtel de Ville
31, rue de l'Hôtel de Ville
Puis au 4 rue Lebreton
à l'automne
Site internet de la ville,
rubrique espace France
Services

Horaires

Lundi



Mardi



Mercredi



Jeudi



Vendredi



LE POINT SUR L'AMÉNAGEMENT

D'ici la fin de l'année 2021, la première phase du projet AMIRAUTÉ va prendre forme.

Cette première phase concerne, le parking, la circulation dans le cœur du Val-André, d'une part et la réhabilitation du parc de l'Amirauté.

Cette partie du projet reprend les grandes lignes du projet initial (voir article PVA MAG mars 2021).

PARKING ET CIRCULATION

Tout en conservant le nombre de places de parking actuel, le nouvel aménagement va permettre de séparer la partie stationnement du trafic routier. La suppression de la rue du maréchal Juin, remplacée par une allée de circulation et de larges espaces fera la part belle aux piétons et aux vélos. Plusieurs zones de stationnement pour les vélos et pour les motos sont d'ailleurs intégrées au parking. La rue du Parc sera mise en sens unique depuis la rue Charner vers la rue Clémenceau.

L'ensemble de la zone sera aménagée en zone de rencontre (limitée à 20 km/heure) à l'identique des rues Clémenceau et rue Charner dans le centre du Val-André.

La végétation et l'éclairage ne sont pas oubliés et l'ensemble permettra de recevoir le marché du vendredi et quelques manifestations estivales.

Plan de circulation en cours d'achèvement suite à la concertation avec l'AVA et Val Tonic



DU SITE DE L'AMIRAUTÉ



PARC DE L'AMIRAUTE

La butte et le muret qui ceignent aujourd'hui le parc vont disparaître pour assurer une continuité et une ouverture du parc vers le cœur de ville.

La circulation dans le parc sera organisée autour de 2 cheminements rectilignes en béton balayé ponctué de marches qui marqueront le dénivelé du site.

Plusieurs cheminements permettront de rejoindre les différentes entrées du parc sans le moindre obstacle et avec des pentes douces adaptées aux per-

sonnes éprouvant des difficultés à se déplacer.

L'aire de jeux, pour les plus petits, sera redessinée, entourée de bancs pour la sécurité des tous petits et le confort des grands.

Concernant la végétation, le parc va être aéré, la végétation basse, composée de lauriers et autres plantes invasives sera en grande partie supprimée ainsi qu'un certain nombre d'arbres en mauvais état.

Ceci permettra de mettre en valeur les arbres remarquables, qui seront eux-mêmes remis en ordre.

De nouveaux arbres endémiques seront plantés pour assurer le renouvellement du parc.

L'éclairage, essentiellement situé au sol et sous les bancs, permettra de supprimer les zones d'ombre, d'améliorer la sécurité tout en préservant la pénombre aux cimes des arbres et la tranquillité de la faune.



Vue nocturne du parc avec éclairage à déclenchement automatique par leds

Dans cette phase qui s'achèvera en 2022, la Villa Charner sera laissée en l'état et l'espace situé derrière la villa sera simplement défriché et remis au propre.

Dans un deuxième temps, une large consultation permettra de définir le projet concernant la villa et l'espace situé à l'arrière de celle-ci.



UTL

Reprise des conférences de l'Université du temps libre

Jeudi 14 octobre 2020 à 14 h 30 au Casino

Conférence de François Loth sur le thème "L'éthique et la science" L'éthique a-t-elle une base biologique ? Est-ce à la science de nous servir de guide vers une théorie morale ? La science peut-elle remplacer la philosophie ?

+ d'infos :
<https://utlcotedepenthievre.weebly.com>

Bibliothèque

La rentrée de la Bibliothèque pour tous

La bibliothèque vous accueille le mardi de 10 h à 12 h, le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Tarif annuel abonnement adulte : 25 € / tarif annuel abonnement enfants 10 € par fratrie / inscription vacancière 10 €

+ d'infos :
<https://bibliotheque-pleneuf-val-andre.fr>



Une nouvelle association qui a pour but de promouvoir l'espace autour du port de Piégu et de mettre en valeur son intérêt patrimonial, environnemental et touristique. Parmi ses missions principales : organiser, mettre en place et développer des activités nautiques, culturelles, sociales, à terre, sur la plage,

en mer ou dans les airs ainsi qu'être force de proposition avec les pouvoirs publics pour améliorer l'attractivité de cet espace et son entretien.

+ d'infos :
lesamisdepiegu.wordpress.com
Contact :
lesamisdepiegu@gmail.com

2 étoiles pour le Rugby Club de Pléneuf-Val-André !

Le RCCP a vu la labellisation de son école réévaluée à 2 étoiles par la Fédération Française de Rugby. Seuls 9 clubs détiennent ce niveau de label en Bretagne, une performance à

saluer pour ce club lancé seulement depuis 4 ans.

Contact : 06 82 13 96 99
Facebook : Rugby Club Côte de Penthièvre



Le centre équestre La Jeannette reçoit le label "bien-être des animaux"

En avril 2021, le centre équestre La Jeannette s'est vu décerner le label bien-être animal. Ce label récompense les établissements qui ont fait le choix de s'inscrire dans une démarche de progrès concernant le bien-être animal. 15 critères doivent être remplis pour obtenir le sésame - tout ceci dans le but de garantir une bonne hygiène de vie pour chaque équidé du centre. Ce label vient s'ajouter à ceux "Cheval club de France" et "Poney club de France" que le club reçoit chaque année.

Contact :
06 38 15 12 77
Facebook : @ce.lajeannette



Retour sur la saison estivale

Sous de très bons auspices dès juin, les prévisions étaient excellentes avec un taux de réservation maximal. "L'Abeille en Fête" à Pléneuf, 1er rendez-vous de la saison, a réuni 1200 personnes. Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire et les annulations de plusieurs événements phares (Jazz à l'Amirauté, Courir sur la digue, Fête de la Mer,...), nous avons proposé une belle programmation éclectique pour animer la station tout l'été.

Le temps maussade et l'annonce du "pass sanitaire" ont généré des contraintes mais n'ont pas perturbé la fréquentation de nos commerces et restaurants, qui se maintient par rapport à l'an passé. Le feu d'artifice du 17 juillet a constitué un temps fort très apprécié, avec un long spectacle de très belle qualité.

Autre temps fort : les Nocturnes du mercredi ont séduit touristes et locaux, donnant une jolie note musicale à la station.

Le "pass" a mis un frein notable aux restaurateurs, mais la mise en place du testodrome dès le 11 août a permis aux touristes de profiter des saveurs de nos chefs. Les 3 marchés ont eu du mal à prendre leurs quartiers d'été, mais la qualité et la diversité des produits ont néanmoins attiré le plus grand nombre.

Ainsi le bilan est plutôt positif, même si cette année, nous avons eu très peu de touristes étrangers : 95 % de touristes Français contre 88 % l'an dernier. Un net changement des pratiques touristiques se confirme avec plus de vans aménagés et de camping cars, qui restent en moyenne 3 jours sur la station. Globalement,

les visiteurs ont été heureux de découvrir une offre d'animations variée et de qualité ; concerts, festivités, sports, visites nature, activités Cap Armor/ Cap sports, visites guidées patrimoniales (qui ont affiché complet tout l'été) ou encore visites de notre rucher pédagogique.

Nos «résidents secondaires» ont été fidèles et ont contribué à la bonne fréquentation des commerces. Au final, notre station a le vent en poupe et attire toujours de nouveaux visiteurs. Nous avons échappé aux catastrophes climatiques et environnementales auxquelles certaines parties du monde doivent faire face. La douceur de vivre à Pléneuf-Val-André est toujours là, plus que jamais.

Hélène Turmel
Adjointe au développement
économique et touristique

Opposition

Paris 2024 est lancé.

Notre commune, labellisée « Terre de Jeux » s'inscrit pleinement dans cet élan, grâce à ses infrastructures, ses associations et enfin ses événements sportifs.

Il peut y avoir deux approches sur ce label destiné à impliquer les collectivités dans le mouvement olympique.

La première serait une méthode molle, sans réelle implication de la population ni création de valeur ou dynamique en lien avec ce mouvement. Une simple opération de communication sans lendemain.

La seconde que nous préférons largement consiste à profiter de cet élan pour faire de Pléneuf-Val-André LA ville «Active et Sportive» référence de la région.

Comment ?

1/ En profitant de l'arrivée prochaine de la nouvelle piscine intercommunale au Pont-Gagnoux pour créer un véritable campus sportif et scolaire dans cette zone unique avec ses deux écoles élémentaires et ses deux collèges. Avec notre superbe gymnase et ce nouvel espace aquatique, il faudra une approche globale de la zone (nouveau skate park ? piste d'athlétisme ?), des parkings et des liaisons repensées avec les établissements scolaires.

2/ En ayant un schéma de circulation innovant et courageux laissant une large place aux mobilités douces. Il faudra peut-être passer certaines routes en sens unique pour laisser des pistes cyclables dignes de ce nom larges et sécurisées. Pourquoi ne pas mettre en place des routes côtières réservées au vélo à certains moments de l'année ?

3/ En augmentant de façon significative les subventions aux clubs et associations sportives. C'est eux qui permettent à nos jeunes et moins jeunes de pratiquer leur activité hebdomadaire et ils méritent toute notre considération.

4/ En donnant plus de visibilité aux terrains de tennis du parc de l'Amirauté. Situé dans le cœur de station, il faut les positionner comme une véritable vitrine de l'engagement sportif de la commune. La création de terrains de Padel pourrait être le révélateur de cette nouvelle dynamique.

Habitants, élu(e)s, associations, engageons-nous pour relever ce challenge !

Thibault Carfantan,
Dominique Portal,
Emmanuel Le Maitre

Opposition

Garantir la mixité sociale et générationnelle : une question de « survie » pour notre commune !

Si la rentrée s'annonce difficile au vu du contexte sanitaire toujours préoccupant, la fermeture d'une classe à l'école André Guigot, malgré l'investissement sans faille de l'équipe enseignante, sonne comme un sévère avertissement. Si notre commune bénéficie de nombreux atouts qui la rendent attractive, le prix de l'immobilier, qui a explosé après les confinements successifs, reste un frein à l'installation de familles ou de jeunes. A plusieurs reprises, notre groupe a interpellé la nouvelle majorité sur la nécessité vitale pour notre commune de garantir la mixité sociale et générationnelle de façon à préserver le « mieux-vivre » ensemble et surtout conforter notre tissu économique ainsi que nos multiples infrastructures, notamment sportives et éducatives. Notre position est claire : il faut engager sur le mandat une véritable politique du foncier

en développant notamment le parc locatif. Cela suppose de travailler avec la communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer par le biais du plan local de l'habitat et de contracter un partenariat avec l'établissement public foncier, organisme d'État qui accompagne les collectivités publiques dans l'aménagement de leur territoire et la construction de logements. En parallèle, il est indispensable d'entamer un travail avec les propriétaires de biens immobiliers pouvant être loués à l'année. Si les marges de manœuvre en termes de foncier restent minces pour la commune c'est parce que des choix ont été faits par les équipes précédentes de 2008 à 2020 de vendre des terrains communaux pour des opérations privées. La nouvelle équipe doit prendre des engagements forts pour un aménagement solidaire et intergénérationnel de

notre territoire communal. Notre groupe est dans une opposition constructive et vigilante. Nos interventions, argumentées, ciblent les préoccupations de notre quotidien de Pléneuvien(ne)s mais aussi sur les perspectives à donner à notre commune. Garantir une mixité sociale et générationnelle c'est s'assurer, sur l'année, de la survie de notre commune. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous vous inviterons à venir en discuter avec nous lors d'une réunion publique.

Bonne rentrée !



**Hakim HOCINE, Lisa THOMAS,
Michel COUDRAY**
Contact : hakim.hocine22@gmail.com
Tel. 06 84 35 00 37

Vie municipale

> Dates des prochains conseils municipaux
(sous réserve de modification)
à 19 h salle du Guémadeuc

- 23 septembre
- 21 octobre
- 18 novembre
- 16 décembre



Retrouvez toutes les délibérations du Conseil municipal en Mairie à la Direction générale ou en ligne sur le site de la Ville onglet « Conseil municipal »

> Ils se distinguent pour leur engagement citoyen

Lauréate pour la 2^e fois des "Marianne du civisme" à l'occasion des élections municipales de juin 2020, la Ville a pu compter sur la présence d'une quarantaine de bénévoles pour l'organisation des élections départementales fin juin : une ressource essentielle pour la Mairie et le service à la population sur cette mission de mise sous enveloppe des professions de foi des deux binômes candidats au 2^e tour des élections départementales à l'attention des 23 176 électeurs du canton. Un grand merci à chacun pour son engagement citoyen !



Journées européennes du patrimoine

• **Concert «Les gens de la mer»**, mise en musique des textes de Jean Richepin par le collectif D (Yann Salvino, Antony Debray et Guillaume Chartin) samedi 18 septembre au Casino du Val-André à 20 h 30. Pass sanitaire, entrée libre

• **Rendez-vous sur le port pour découvrir le patrimoine maritime de Dahouët dimanche 19 septembre**

De 10 h à 18 h avec l'Association Patrimoine et culture, la Pauline/ une

Chaloupe pour Dahouët, ABC Dahouët, l'A3PVA, le musée du patrimoine maritime : **expositions, visites guidées et conférences.**

Les Bistrots de l'histoire proposeront des écoutes sous le hangar de la Pauline, et dès le samedi 18 septembre à partir de 17 h au restaurant l'Echouage, également lieu de mémoire du port.

Sorties en mer à partir de 17 h sous réserve conditions météo.

World Clean Day

Opérations de collecte organisées par le Casino et le lycée agricole de Loudéac sur les plages de la commune à l'occasion de la journée mondiale de nettoyage de la planète.



+ d'infos : sur le site du Casino <https://casino-valandre.partouche.com>

Festival L'Oeil Vagabond

Du 24 au 27 octobre, l'Union du film français pour la jeunesse (Uffej) organise en partenariat avec la Ville de Pléneuf-Val-André et le Casino, une nouvelle édition du festival jeune public sur la digue promenade avec ateliers créatifs autour de l'éducation à l'image et projections sur le thème du voyage !



+ d'infos : uffejbretagne.net

Salon des métiers d'Art

Rendez-vous avec les artisans d'art et restaurateurs locaux, salle du Guémadeuc les 29, 30 et 31 octobre de 10 h à 18 h, entrée libre

+ d'infos : **programme détaillé prochainement disponible sur le site web de la Mairie**

Expositions salle des Régates

• **Axelle Safran**

Sculpture

du mardi 7 au dimanche 12 septembre

• **Krolig**

Peinture

du lundi 13 au dimanche 19 septembre

• **Isa Guguen & Monique Van Dooren**

Poussières d'étoiles au féminin

Sculpture sur métal, peinture

du lundi 20 au dimanche 26 septembre

• **Annie Toubanc**

Assemblages de coquillages

du lundi 27 septembre au dimanche 3 octobre

• **Groupe Artistique et Culturel**

Salon des adhérents

du lundi 4 au dimanche 10 octobre

• **Alain Silvert**

Photographie

du lundi 11 au dimanche 17 octobre

Avis aux artistes ! Candidatures pour expositions 2022 à adresser à communication@pva.bzh avant le 30 novembre prochain

Dimanche 31 octobre après-midi

Animation Halloween

par l'association Breizh Art More

Informations de Lamballe Terre & Mer Agglomération

Vacances de la Toussaint du 23 octobre au 7 novembre : inscriptions dans les accueils de loisirs (ALSH) et animations 11-17 ans

Inscriptions accueils de loisirs 3 - 10 ans : du mercredi 29/09 au vendredi 15/10 et à partir du lundi 4/10 pour les animations 11-17 ans.

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer



+ d'infos sur la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre et Mer - 02 96 50 00 30 contact@lamballe-terre-mer.bzh / lamballe-terre-mer.bzh

Info jeunes Ateliers babysitting

Le service Info jeunes propose des ateliers afin de former de nouveaux babysitters. Pour garder vos enfants, pensez à contacter la structure information jeunesse et accédez au fichier de plus de 30 babysitters sur notre territoire.

Renseignements au 02 96 50 87 90 ou sij@lamballe-terre-mer.bzh

Etat-Civil

NAISSANCES

- 31/05 • LÉON LE MONTREER DENIS de Yoann LE MONTREER & Marion DENIS
20/06 • Amaury DURAND de Alexandre DURAND & Lucie RAULT

MARIAGES

- 19/06 • COLLIN Adeline & HUPE Xavier
03/07 • TALBOURDET Olivier & PEADECERF Bénédicte
10/07 • DEFOSSEZ Emmanuelle & ROUSSEL Reynald
17/07 • DARRIES Faadiya & NICOLAS Paul

FÉLICITATIONS À NOTRE NOUVEAU CENTENAIRE

Décidément l'air marin de la commune est très sain : André Le Magourou qui y réside depuis 50 ans a fêté le 29 juin ses 100 ans, accompagné de son épouse Christine, 96 ans. Pour l'occasion, ils ont célébré leurs 75 ans de mariage, entourés de leur nombreuse descendance !



DÉCÈS

- 01/06 • LUCAS ép MÉLEU Jane, 83 ans
16/06 • BOULANGER ép BERGEROT Claudie, 91 ans
17/06 • MADRE veuve FEUILLET Marie-Louise, 101 ans
19/06 • CHARLOT veuve LLAURADO Marie, 95 ans
25/06 • CHAPRON veuve DELAMAIRE, 93 ans
25/06 • ROLLIN Pierre, 90 ans
04/07 • LE FLOCH Roger, 79 ans
05/07 • GALVAN Eduardo, 69 ans
08/07 • ILLIEN Pierre, 80 ans
12/07 • BOURDAIS ép JENOUVRIER Monique, 81 ans
20/07 • HUE veuve GIFFARD Josiane, 93 ans

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- EL ISSA François et ADENOT Joséphine, 6 Rue Capitaine Soyer transformation d'un garage en cuisine avec surélévation de la toiture
- BENOIT Loïc, 8 Rue Duguay Trouin création d'une porte fenêtre
- BRIENT ABD EL RAHMAN Véronique, 32 Rue du Minihiy remplacement de la clôture
- DAVOUST Soizic, 4 Rue Mahé de la Bourdonnais création de deux ouvertures
- HAMAYON DIEULESAINT, 11 Rue des Garennes, pose de 2 châssis de toit
- DUCOIN Gérard, 36 Rue de la Métairie, construction d'un abri de jardin
- MORDELLET Christian, 9 Rue de la Colline, abri de jardin et édification de clôture
- SCI VAL MAR DIGUE, 48 Promenade de la Digue, réfection toiture, pose de châssis de toit, création d'un balcon
- LE CORRE Catherine, 4 Rue du Tertre, surélévation et rénovation des menuiseries extérieures
- JOSSIC Thierry, 22 Chemin du Ruffet, édification d'une clôture
- BERTHET Jérémie, 22 rue de la Motte, création d'ouverture pour aménagement de combles

- JEAN Gilbert, 6 Rue du Guesbet, édification d'une clôture Favorable avec prescriptions
- SNC AU MOULIN, 5 Rue du Pont Neuf, ravalement de façade et remplacement d'enseigne
- PATARD Marc et Sylviane, 7 Rue des Saules, pose fenêtres de toit
- BONHOMME Charles, 23 Rue du Cabestan, création d'une véranda
- MIGNOT Charlotte, 31 Rue de Saint-Alban, pose d'un portail
- CALMEJANE Didier et Valérie, 59 bis Rue Clémenceau, démolition de la véranda actuelle et extension d'habitation
- LUCAS Christophe, 55 Rue de Lamballe, édification d'une clôture
- LOISEL Annie et Claude, 48 Rue Clémenceau, installation d'un portail
- LEROY Baptiste, 116 bis Rue Georges Clémenceau, ravalement et modification aspect extérieur
- SCI LEROY, 116 Rue Georges Clémenceau, création d'un plancher et modification des ouvertures
- GALVAN Eduardo, LIEU-DIT La Croix des Landes, construction d'une véranda
- FEFEU Dominique, 6 Rue des Kermelins, création de deux fenêtres de toit
- POTTIER Alain et Claudine, 6 Rue Pasteur, division en vue de construire
- CHAPEL Christian, 19 Rue des Glaieus, isolation thermique
- JOUBIN LE CAM Laureen, 9 Rue des Kermelins, édification d'une clôture
- BELAIDI Ahmed, 1 rue de la Moinerie, modification et création de fenêtres
- LOUSA René, 3 Ter Route de Bien Assis, construction d'une piscine
- HERTER Mario, LIEU-DIT La Croix Verte, pose de 2 fenêtres de toit
- WAEGER Bruno, 4 Rue Des Deux Blés, édification d'une clôture
- VAUTROT Evelyne, 33 Rue De Saint-Alban, pose de 2 fenêtres de toit
- PELHATE Christophe, 16 Rue Docteurs Roux et Calmette, abri de jardin
- CASTANIER Jérôme, 19 Rue du Colonel Rouxel, changement des menuiseries
- GOUZIN Philippe, 40 - 42 Chemin du Bignon, bardage, changement des menuiseries et modification des ouvertures

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

- BAUDRILLART Christophe, 18 Rue Jean Le Brun, modification aspect extérieur
- MORAND Marc et Julia, 25 rue du Cabestan, ajout de velux
- ROUSVOAL Samuel, 24 Rue du Minihiy, construction maison individuelle
- GUIHOT Edouard, 32 Rue des Côtiers Fontaines, extension d'habitation avec carport et terrasse surélevée
- SARL ECLUSE INVEST représentée par Monsieur ROUE Philippe, 4 Rue Louis Percepied - Lotissement Le Domaine des Oliviers - Lot n°2 construction d'une maison individuelle
- SARL ECLUSE INVEST représentée par Monsieur ROUE, Philippe 7 Rue Louis Percepied - Lotissement Le Domaine des Oliviers - Lot n°14 construction d'une maison individuelle + clôtures
- AVL PROMOTION LEBLAY Vincent Clémenceau - Lotissement 'Villa Kerdishéol' - Lot n°4 construction d'une maison individuelle
- LAGADEUC Cédric, 48 Chemin du Bignon, construction d'une extension d'habitation, d'un carport et d'une piscine

- MOULIN Yerrick Edgar et GUEVARAMOLINA Itzel, 34 Rue de la Jeannette, construction d'une maison individuelle
- ARMOR VILLAS représentée par Caroline MACE, 11 rue Louis Percepied construction d'une maison individuelle
- MENGUY-BOURGEY Périne, 11 Rue du Port Morvan, extension d'habitation
- SCI VERDELET représentée par LHUILLERY Nicolas et GAMBIRASO Bénédicte, 14 Rue Louis Percepied, construction d'une maison d'habitation
- CHARLOT Philippe, 10 Rue Jacques Cartier, agrandissement d'une terrasse, construction d'un abri pour terrasse, modification de la façade de la maison existante
- SCI MYRDDIN représentée par Monsieur et Madame PUTEAUX Jean-Luc et Marie-France, 23 Route de la Porte Boissel, construction d'un garage et d'un carport
- DE LA PALLIERE Vincent et LINTANF Océanne, Les Villes Cado, construction d'une maison individuelle avec piscine
- ESCALETES Guy, 73 Rue du Minihiy, rénovation d'une maison et extension, démolition de 3 extensions en bois

Piscine : nouveaux horaires de rentrée



OUVERTURE AU PUBLIC (hors vacances)

- Lundi : 12 h / 13 h 15 et 17 h 15 / 19 h 30
- Mercredi : 15 h / 18 h
- Jeudi : 16 h 15 / 18 h
- Vendredi : 12 h / 13 h 15 et 16 h 30 / 19 h
- Samedi : 15 h / 18 h 30
- Dimanche : 9 h / 12 h 30

ECOLE DE NATATION

Cours le lundi à 17 h 15, 18 h et 18 h 45, le mercredi à 9 h, 10 h et 11 h, le jeudi à 16 h 30 et 17 h 15, le vendredi de 17 h 15 à 18 h.

AQUAGYM ANNEE

Le lundi de 9 h 30 à 10 h 15 et de 16 h 15 à 17 h
Les mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 10 h 15

PETITES VACANCES

- Lundi : 10 h / 11 h 45 - 12 h / 13 h 15 (public nageur) - 14 h / 18 h
- Mardi : 10 h / 11 h 45 - 12 h / 12 h 45 (aquagym) - 14 h / 18 h
- Mercredi : 10 h / 11 h 45 - 12 h / 13 h 15 (public nageur) - 14 h / 18 h
- Jeudi : 10 h / 11 h 45 - 12 h / 12 h 45 (aquagym) - 14 h / 18 h
- Vendredi : 10 h / 11 h 45 - 12 h / 13 h 15 (public nageur) - 14 h / 18 h
- Dimanche : 9 h / 12 h 30

STAGE NATATION

tous les jours à 10 h, 11 h et 14 h

Mairie de Pléneuf-Val-André

BP 6 - 31 rue de l'Hôtel de Ville - 22 370 Pléneuf-Val-André - 02 96 63 13 00
ville.pva@pva.bzh

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Permanence chaque samedi 9 h - 12 h. Les services techniques sont fermés au public l'après-midi.

Retrouvez le magazine sur pleneuf-val-andre.fr

